L'apprentissage, un vaccin contre le chômage des jeunes

Plan d'action pour la France tiré de la réussite allemande

Bertrand MARTINOT

Trois objectifs

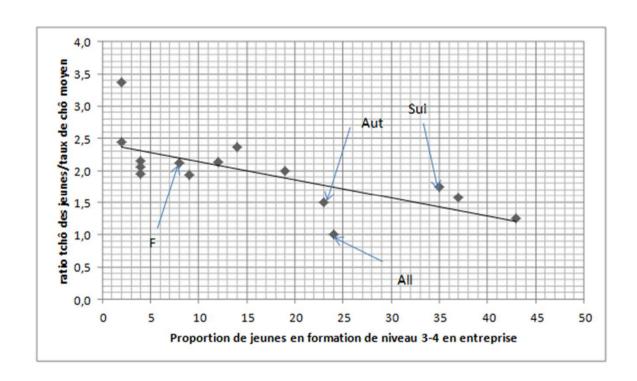
- vérifier dans quelle mesure le système allemand (système dual) fonctionne mieux que le système français d'apprentissage
- mener une analyse institutionnelle, juridique, financière, etc. comparée pour comprendre les différences de performance
- en tirer des conclusions pour la France (tout n'est pas « culturel » !)

I- Faits et chiffres bruts

Des performances allemandes très supérieures en matière d'emploi et de chômage des jeunes

| | France (<u>2005</u>) | Allemagne (<u>2005</u>) | France (2013) | Allemagne (2013) |
|--|------------------------|---------------------------|---------------|------------------|
| Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) | 21% | 15,4% | 24,8% | 7,8% |
| Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) | 30,2% | 41,9% | 28,4% | 46,9% |
| Taux de chômage des jeunes / taux de chômage de la population totale | 2,3 | 1,4 | 2,5 | 1,5 |
| Proportion de « NEET » (20-24 ans) (décrocheurs) | | | 19,4% | 10,3% |
| Enquête PISA (2012) Mathématiques Littératie | | | 495 505 | 514 508 |

Un lien très fort, en Europe, entre chômage des jeunes et développement de la formation en alternance



L'apprentissage est trois fois plus développé en Allemagne

| | Nombre d'apprentis en 2013 | Nbre d'apprentis en % du nombre de jeunes de 15-24 ans | % des apprentis dans l'ensemble des effectifs en second cycle professionnel, année 2012 |
|-----------|----------------------------------|---|--|
| Allemagne | 1.430.977 | 16 % | 87,5 % |
| France | 438.143 | 5,2 % | 27,2 % |

Des caractéristiques différentes

- L'Allemagne se concentre sur les niveaux de qualifications intermédiaires (niveau bac). France sur tous les niveaux (surtout fort au niveau CAP et dans le supérieur)
- Âge d'entrée plus élevé en Allemagne (20 ans contre 18,7 ans en France)
- Un apprentissage plus long (3 ans en Allemagne contre 1,7 an en France)
- Très concentré dans les TPE en France, réparti sur toutes les entreprises en Allemagne
- Considéré comme une pré-embauche en Allemagne, pas en France

II - ANALYSE

Les forces du système allemand

- Une pré-orientation précoce (versus collège unique en France)
- L'apprentissage comme voie unique d'accès à la plupart des professions de niveau bac (pas de voie scolaire)
- Des compétences et des responsabilités mieux définies (un seul ministère fédéral, une forte décentralisation mais avec une vraie animation au niveau national)
- Des référentiels de diplômes mieux adaptés (une plus forte orientation « métiers », moins d'enseignement général) et une meilleure association des partenaires sociaux à ces référentiels
- Un service public de l'emploi très actif et une politique de l'emploi des jeunes toute tournée vers l'apprentissage et la préparation à l'apprentissage (versus contrats aidés en France)
- Une implication plus forte des entreprises, un soutien moindre des finances publiques.
 Des aides publiques aux entreprises beaucoup moins fortes mais très ciblées, ce qui
 explique que le coût annuel par apprenti pour les finances publiques est trois plus
 important en France (env. 9000€ contre 3000€). En sens inverse, le coût de la
 rémunération pour les entreprises après aides publiques est beaucoup plus élevé en
 Allemagne qu'en France (9200 € contre 6750 €).

Deux difficultés communes aux deux pays

- L'orientation au cours du premier cycle du secondaire :
- pas ou très peu de préapprentissage avant 16 ans
- éclatement des structures d'orientation et faible professionnalisme (même si rôle affirmé de la Bundesagentur en Allemagne), confusion des compétences...
- La transition entre l'école et l'apprentissage :
- éclatement des structures et des compétences et des initiatives locales / peu évalué / coûts financiers élevés.
- une différence toutefois : le système allemand de transition reste tourné vers l'apprentissage / dispositifs français plus divers et massivement orientés vers les emplois aidés (qui n'ont pas l'apprentissage pour objectif)

III- Voies de réforme pour la France

- Réforme institutionnelle : des régions compétentes pour toute la formation professionnelle initiale (CFA et lycées pro) et un Etat qui se donne les moyens de l'animation et du pilotage de l'ensemble
- Basculer progressivement les formations par voie scolaire professionnel (lycée pro) vers l'apprentissage
- Mieux adapter le contenu des formations en apprentissage aux besoins des entreprises et des élèves, plus grande implication des partenaires sociaux des Branches, aussi bien au niveau national (conception des diplômes et titres) qu'au niveau régional (codécision sur la cartographie des enseignements professionnels). Possibilité de préparer les titres professionnels par la voie de l'apprentissage (rapprochement contrats de pro/contrats d'apprentissage)
- Développer une filière spécifique préprofessionnelle au sein du collège à partir de la 4^e + dispositifs de préapprentissage dans les régions
- Mobiliser le service public de l'emploi sur l'apprentissage
- Simplifier et rationaliser le paysage des aides aux entreprises : un dispositif unique et incitatif